



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-21853>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-21853**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Société des grands projets

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : SGP DEVELOPPEMENT

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement de projets urbains et immobiliers de la SGP et de ses filiales

Description : Le titulaire de l'accord-cadre assistera la Société des grands projets (en tant que groupement de commande : Société des grands projets, SGP développement et SGP Immobilier) dans la définition des projets immobiliers et urbains qui pourront être développés, à proximité ou sur les emprises foncières des ouvrages du Grand Paris Express, de ses éventuels prolongements ainsi que des SERM.

Identifiant de la procédure : f02d7546-7aeb-4fb7-8fba-77dc95143fd8

Identifiant interne : 2024PN027

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : PROCEDURE SUIVIE : La présente consultation est menée selon une procédure avec négociation, conformément aux articles L. 2124-3, R.2124-3 3° et R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. La SGP se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de négociation sont fixées au règlement de consultation (RC). MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS Les documents disponibles sont : - Le présent avis - L'annexe de l'avis - Le cadre de réponse, pour chaque lot - La déclaration d'absence de conflit d'intérêts - L'attestation sur l'honneur relatives aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. - Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : l'Acte d'engagement pour chaque lot et ses annexes, le cahier des clauses administratives particulières et son annexe, le cahiers des clauses techniques particulières de chaque lot, le Règlement de la consultation et ses annexes. Ces documents peuvent être téléchargés via le site www.marches-publics.gouv.fr dans l'onglet « Annonces » en suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés à la rubrique 5.1.9 AAPC et à l'annexe AAPC. Aucun mémoire technique et aucune offre financière n'est à transmettre au stade des candidatures. QUESTIONS-REPONSES : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site <http://www.marches-public.gouv.fr> dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche d'une procédure restreinte » « puis dans le champ « organisme » sélectionner autres organismes puis « AO/SGP-Société des grands projets ». Dans le champ référence, entrer le numéro/référence de la procédure. Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. Les échanges Questions / Réponses se feront via le modèle type disponible sur la plateforme. Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. REDACTION DES DOCUMENTS DANS UNE AUTRE LANGUE : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70000000 Services immobiliers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 70110000 Services de promotion immobilière

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite dans l'annexe du présent avis, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique "Principales caractéristiques de la procédure".

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 4 - Groupe de lots

4.1 Identifiant de groupe : GLO-0001

Lots inclus : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Titre : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le développement de projets urbains et immobiliers de la SGP et de ses filiales.

Identifiant interne : 2024PN027

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Faisabilité urbaine et architecturale, ingénierie écologique, méthode et organisation de chantier

Description : Le titulaire aura pour missions : Mission 1 : Analyse de contexte et diagnostic urbain ; Mission 2 : Faisabilités urbaines et architecturales ; Mission 3 : Mise à jour du projet architectural et urbain ; Mission 4 : Assistance aux consultations ; Mission 5 : Ingénierie écologique ; Mission 6 : Méthodes et organisation de chantier.

Identifiant interne : 2024PN027L01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Options :

Description des options : La Société des grands projets, SGP Développement et SGP Immobilier se réservent la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la

commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Oui

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,301,733 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord cadre mono-attributaire à bons de commande, sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 2 301 733 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 2 fois pour une durée de 12 mois par période de reconduction, sauf dénonciation express par la Société des grands projets, notifiée au titulaire au moins 2 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description : o Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> o Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L01 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents

de la consultation ». Chaque candidat devra fournir un document attestant de la capacité de la personne signataire à engager l'entité concernée. En cas de candidature en groupement, le mandataire devra fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement, précisant les conditions de cette habilitation. o Le candidat ou le groupement candidat devra également fournir une attestation d'inscription à l'ordre des architectes

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L01 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Chaque candidat (ou groupement candidat) devra fournir une liste consolidée de références intégrant les principaux services fournis au cours des trois dernières années et portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, dans chacun des domaines suivants : o 3 références maximum dans le Domaine de la stratégie urbaine ; o 3 références maximum dans le Domaine de la conception urbaine et architecturale ; o 3 références maximum dans le Domaine des diagnostics environnementaux. Chaque référence indiquera le montant, la date et le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. Pour chaque type de référence (stratégie urbaine, conception urbaine et architecturale et diagnostics environnementaux), dans le cas où le candidat (ou groupement candidat) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les références les plus récentes seront prises en compte par la SGP (moins de trois ans). Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. De plus, chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle de l'accord-cadre, pendant les trois dernières années. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat, des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. - Le candidat ou groupement candidat devra impérativement disposer des capacités techniques minimales suivantes sous peine d'irrecevabilité de sa candidature: ° Urbaniste ° Architecte ° Paysagiste ° Ecologue ° Conseil d'ingénierie

(Bureau d'études Méthodes) Ces capacités seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références, des titres d'études. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L01 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" le 2024PN027 ". Dans tous les cas : Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. La démonstration des capacités techniques minimales exigées devra être présentée dans une note de synthèse (10 pages maximum). En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Pertinence des références présentées par le candidat sur des prestations de services similaires à l'objet de l'accord-cadre (évaluées au regard du cadre de réponse complété)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Adéquation des capacités du candidat pour la réalisation des prestations attendues (appréciée au regard de la note de synthèse)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 16/03/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/03/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SANS OBJET

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour le lot 1, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En

qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement, le mandataire doit être architecte.

Montage financier : « Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. » Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ». Versement d'acompte(s) dans les conditions et suivant les modalités prévues dans les documents de l'accord-cadre.

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative). - Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Société des grands projets

Organisation qui traite les offres : Société des grands projets

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Programmation et concertation

Description : Le titulaire aura pour missions : Mission 1 : Diagnostic socio-démographique ; Mission 2 : Elaboration de scénarios programmatiques ; Mission 3 : Approfondissement du scénario retenu ; Mission 4 : Concertation ; Mission 5 : Diagnostic de l'usage de l'espace public.

Identifiant interne : 2024PN027L02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Options :

Description des options : La Société des grands projets, SGP Développement et SGP Immobilier se réservent la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s). Pour chaque lot, il est conclu pour une période initiale de 24 mois reconductible tacitement 2 fois par période de 12 mois.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Oui

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 768,921 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre mono-attributaire à bons de commande sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 768 921 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 2 fois pour une durée de 12 mois par période de reconduction, sauf dénonciation express par la Société des grands projets, notifiée au titulaire au moins 2 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->

declaration-du-candidat Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L02 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». Chaque candidat devra fournir un document attestant de la capacité de la personne signataire à engager l'entité concernée. En cas de candidature en groupement, le mandataire devra fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement, précisant les conditions de cette habilitation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L02 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Chaque candidat (ou groupement candidat) devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Présentation d'une liste consolidée de 5 références maximum portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 5 plus récentes (moins de 3 ans) seront prises en compte par la SGP. De plus, chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle de l'accord-cadre, pendant les trois dernières années. o L'indication des titres d'études et professionnels du candidat, des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. o Le candidat ou groupement candidat devra réunir les compétences

suivantes : Programmiste qualifié pour des projets de logements (libre et social), bureaux, commerces, résidences gérées et hôtels et une expertise en concertation. Ces compétences seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références et des titres d'études. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L02 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. La démonstration des compétences devra être présentée dans une note de synthèse (10 pages maximum). En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Adéquation des capacités du candidat pour la réalisation des prestations attendues (appréciée au regard de la note de synthèse)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Adéquation des compétences du candidat pour la réalisation des prestations attendues (appréciée au regard de la note de synthèse)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 16/03/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/03/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour le lot 2, en agissant à la fois : - En qualité de

candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement, le mandataire doit être expert en programmation architecturale et urbaine.

Montage financier : « Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. » Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ». Versement d'acompte(s) dans les conditions et suivant les modalités prévues dans les documents de l'accord-cadre.

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Société des grands projets

Organisation qui traite les offres : Société des grands projets

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Etudes de marché

Description : Le titulaire aura pour missions : Mission 1 : Etude de marché ; Mission 2 : Assistance à l'analyse des candidatures et des offres promoteurs ;

Identifiant interne : 2024PN027L03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 70110000 Services de promotion immobilière

Options :

Description des options : La Société des grands projets, SGP Développement et SGP Immobilier se réservent la possibilité de passer un ou des marchés sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s). Pour chaque lot, il est conclu pour une période initiale de 24 mois reconductible tacitement 2 fois par période de 12 mois.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Oui

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 476,452 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 476 452 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 2 fois pour une durée de 12 mois par période de reconduction, sauf dénonciation express par la Société des grands projets, notifiée au titulaire au moins 2 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L03 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de

candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». Chaque candidat devra fournir un document attestant de la capacité de la personne signataire à engager l'entité concernée. En cas de candidature en groupement, le mandataire devra fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement, précisant les conditions de cette habilitation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L03 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Chaque candidat (ou groupement candidat) devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Présentation d'une liste consolidée de 5 références maximum portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 5 plus récentes (moins de 3 ans) seront prises en compte par la SGP. De plus, chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle de l'accord-cadre, pendant les trois dernières années. o L'indication des titres d'études et professionnels du candidat, des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. o Le candidat ou groupement candidat devra réunir les compétences suivantes : expertise en immobilier résidentiel (libre et social), immobilier de bureaux, résidences gérées, commerces et hôtellerie. Ces compétences seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références et des titres d'études. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2024PN027L02 -

Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2024PN027 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. La démonstration de ces compétences devra être présentée dans une note de synthèse (10 pages maximum). En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Pertinence des références présentées par le candidat sur des prestations de services similaires à l'objet de l'accord-cadre (évaluées au regard du cadre de réponse complété)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Autre

Nom : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

Description : Adéquation des compétences du candidat pour la réalisation des prestations attendues (appréciée au regard de la note de synthèse)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 16/03/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/03/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour le lot 3, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : « Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. » Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ». Versement d'acompte(s) dans les conditions et suivant les modalités prévues dans les documents de l'accord-cadre.

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Société des grands projets

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Société des grands projets

Organisation qui traite les offres : Société des grands projets

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Société des grands projets

Numéro d'enregistrement : 52504601700048

Adresse postale : Immeuble Moods - 2 mail de la petite Espagne - CS10011

Ville : La plaine saint denis cedex

Code postal : 93212

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Joanna Etienne joanna.etienne@sgp.fr

Adresse électronique : marches-sgp@sgp.fr

Téléphone : +33 182462000

Télécopieur : +33 182462031

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Télécopieur : +33149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SGP IMMOBILIER

Numéro d'enregistrement : 91148230500016

Adresse postale : Immeuble le Moods -2 mail de la petite Espagne - CS10011

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93120

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : marches-sgp@sgp.fr

Téléphone : +33 182462000

Télécopieur : +33 182462031

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SGP DEVELOPPEMENT

Numéro d'enregistrement : 91820611100018

Adresse postale : Immeuble le Moods -2 mail de la petite Espagne

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93210

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : marches-sgp@sgp.fr

Téléphone : +33 182462000

Télécopieur : +33 182462031

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0597ea64-585b-408c-aa4c-1e93e118e313 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/02/2025 à 15:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2025